

La Ville de Montrouge décroche la reconnaissance "Territoire Engagé pour la Nature" 2022

Le comité de sélection "Territoires Engagés Pour la Nature" et le conseil d'administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Ile-de-France ont attribué la reconnaissance TEN "Territoire Engagé Pour la Nature" 2022 à la Ville de Montrouge, récompensant ainsi son engagement en faveur de la biodiversité. L'ARB identifie et valorise les projets de la Ville en faveur de la biodiversité et l'accompagnera dans leurs réalisations.

Territoires Engagés pour la Nature, un label reconnu

Initiative du Ministère de la Transition écologique portée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le programme TEN vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

Cette reconnaissance est attribuée pour 3 ans. En qualité de "Territoire Engagé pour la Nature", la collectivité bénéficiera d'un accompagnement privilégié par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) pour l'information et le montage de projets, d'une visibilité accrue via les outils de communication des partenaires régionaux et des retours d'expérience des autres TEN de France. Elle pourra également avoir accès à des appels à manifestation d'intérêt ou à des aides financières.

Montrouge : de nombreux projets pour favoriser la biodiversité d'une ville dense

Le comité de sélection "Territoires Engagés Pour la Nature" et le conseil d'administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité IDF ont souligné "la cohérence des projets de la Ville de Montrouge" en faveur de la biodiversité et la démarche de progrès que la collectivité lance au travers d'actions réalisées et à venir qui traduisent l'engagement TEN. La Ville s'engage à réaliser trois actions minimum répertoriées à travers trois grands chapitres :

- "Aménagement du territoire", répertoriant toutes les démarches de planification en faveur de la biodiversité ;
- "Biodiversité locale", précisant les moyens mis en œuvre pour préserver la biodiversité dans la gestion des espaces verts et des espaces publics ;
- "Biodiversité et citoyenneté", présentant les démarches existantes pour associer les citoyens et acteurs locaux à la biodiversité.



La Ville de Montrouge œuvre déjà en faveur de la biodiversité et prévoit plusieurs nouvelles actions sur lesquelles elle pourra être accompagnée par l'ARB :

- **La mise en place d'un état des lieux de la biodiversité et/ou la réalisation d'un diagnostic écologique du territoire** avant un projet d'aménagement ou d'urbanisation.
- **Le jardin de la biodiversité.** Un espace de 380 m² sera, comme son nom l'indique, aménagé en jardin de biodiversité. Il aura pour objectif de favoriser la mise en place d'un écosystème résilient pour les espaces locaux et de sensibiliser les riverains.
- **La réalisation d'un diagnostic de la trame verte du territoire.** Cette démarche vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte a pour vocation de préserver la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.
- **Le suivi d'un programme de protection d'espèces indicatrices du fonctionnement écologique des milieux.** La Ville de Montrouge a adopté le programme FONTE¹ qui prévoit, notamment, la réalisation d'inventaires d'insectes nocturnes et de chauve-souris afin d'étudier des synergies entre ces deux groupes d'espèces. L'objectif est donc de décrire les écosystèmes, leurs fonctionnements, de les mettre en lien avec les espaces pour en déduire des recommandations sur la gestion.



Cette reconnaissance confirme la volonté de la Ville d'enrichir et de protéger la biodiversité locale.

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr

Tél. : 01 46 12 75 12

¹ Fonctionnalités des milieux terrestres et efficacité des pratiques de gestion, programme de recherches financé par l'Office Français de la Biodiversité